L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 25 OCTOBRE

RETARDATAIRES!—Songez aux regrets que vous aurez si par votre négligence vous ne pouvez voter le 7 novembre, en faveur de la délivrance de la Louisiane.

UNE STATUE POUR FRANÇOIS ARAGO.—Une souscription a été ouverte par la ville de Perpignan pour élever une statue à François Arago. Voici la lettre que nous recevons de M. le maire de Perpignan, et que nous recommandons avec confiance à nos lecteurs:

Perpignan, 26 septembre.

Monsieur,

La ville de Perpignan, avec le concours du département des Pyrénées-Orientales et l'autorisation du président de la république, a pris l'initiative d'une souscription devant servir à élever une statue à François Arago, notre illustre compatriote. L'érection de ce monument a été confiée à un artiste dont les preuves ne sont plus à faire.

Mais François Arago, qui appartient à notre département par son origine, appartient aussi à Paris où il a passé la plus grande partie de son existence, dans son conseil municipal qui l'a compté pendant plus de vingt ans parmi ses membres, dans cet Observatoire dont il soutint la renommée; à Paris enfin qui a vu cette glorieuse carrière et où reposent ses cendres.

Mais François Arago, le physicien, l'astronome auquel la science doit ses plus grands progrès du siècle, n'appartient-il pas aussi à la France, au monde entier?

La France, le monde entier ne doivent-ils pas tenir à honorer avec nous la mémoire d'un homme qui a été si utile à l'humanité?

Aussi, avons-nous pensé que cette souscription doit être internationale; que Paris, Paris surtout, doit être jaloux de participer d'une manière digne de lui à cet hommage patriotique; que Paris voudra concourrir avec nous à élever un monument durable à cet homme de génie.

Il suffira que, par l'organe de la presse, la grande ville soit informée que nous entreprenons cette œuvre.

A cet effet, nous venons vous prier de nous prêter votre publicité pour annoncer la souscription, et la rappeler de temps en temps à vos nombreux lecteurs.

Dès à présent, la souscription est ouverte au secrétariat de la mairie à Perpignan où les fonds sont centralisés.

Agréez, avec nos remercîments anticipés, l'expression de nos sentiments très distingués.

Le maire de Perpignan, président de la commission d'organisation,
PAULIN TESTORY.

UNE UTILE DÉCOUVERTE.—Un savant modeste vient de trouver la solution d'un problème qu'on cherchait depuis longtemps, et d'offrir simplement, au monde entier, par cela même, une source inattendue de richesses:

"Il s'agit, dit la *Liberté*, de l'utilisation des résines du pin maritime, ce produit si abondant dans les Landes, à peine utilisé, et vendu à vil prix.

"M. Guillaume, professeur de chimie au lycée de Mont-de-Marsan, annonça, dernièrement, à l'Académie, qu'il était arrivé, à l'aide d'une réaction chimique des plus simples, à épurer suffisamment les liquides résineux, pour leur permettre de brûler complètement dans une lampe, sans répandre de fumée, en donnant une lumière incomparable.

"Bien des essais avaient été tentés, dans cette voie; mais ils s'étaient toujours heurtés contre deux difficultés réputées insurmontables. Les huiles de résine, qu'on obtient à si bon marché, en distillant la colophane sur de la chaux vive, ne brûlaient qu'incomplètement dans les lampes du commerce, avec cette flamme fuligineuse que l'on sait.

"La découverte de M. Guillaume fut donc bien accueillie; on l'invita à répéter ses expériences devant une commission nommée à cet effet. Nous sommes en mesure de déclarer, aujourd'hui, qu'elles ont pleinement réussi et que nous sommes, dès à présent, en possession d'un éclairage dont rien n'égale la puissance et le bon marché.

"Le procédé d'épuration que M. Guillaume vient d'indiquer si généreusement, sans s'en assurer la possession par un brevet d'inventeur, consiste simplement à distiller les essences résineuses sur une eau alcaline qui en sépare les matières étrangères, puis à les traiter par des solutions concentrées de carbonates alcalins.

Pour brûler la quantité considérable de carbone (920/0) que contient le produit obtenu, l'inventeur a imaginé ensuite une lampe d'une disposition spéciale avec un bec à double courant, et la lumière qui en résulte est d'une telle intensité, qu'elle peut se comparer pour l'éclat et la blancheur à la lumière du gaz oxhydrique; elle nécessitera, dans son application aux usages domestiques, l'emploi de verres dépolis."

LE ROGER TICHBORNE FRANÇAIS.—Une affaire des plus singulières, et qui rappelle le célèbre procès Tichborne, va se dérouler prochainement devant les tribunaux français.

Voici les faits:

"Il y a dix huit ans, M. le comte Sébastien de Marsenac, à la suite de nécessités de famille, alla habiter l'île de Cuba avec sa femme et son fils, âgé de six ans à cette époque. Ils louèrent une maison dans El Paseo de Tacon, l'un des faubourgs de la Havane. Au bout de six mois, leur fils, qu'ils laissaient imprudemment sortir seul malgré sa jeunesse, disparut un beau jour, à leur grand désespoir.

"Toute la police du pays fut mise sur pied. On arrêta successivement des centaines de gens sans aveu, qu'on supposait capables d'avoir fait le coup; mais on dut les relâcher faute de preuves, et l'on s'habitua à considérer l'enfant comme mort.

"En 1868, le comte et la comtesse, devenus cinq fois millionnaires, revinrent en France. En 1870, le comte qui avait voulu reprendre du service, malgré son âge avancé, fut tué à la bataille de Patay, et Mme de Marsenac resta veuve.

"Or, le 15 juillet dernier, un jeune homme se présenta tout à coup chez elle, rue Godeau-de-Mauroy: un jeune homme bien mis, élégant, au teint légèrement foncé. Il remit au valet de chambre une carte portant ce nom: Gaston de Marsenac.

"Le cœur battant follement, la comtesse courut elle-même lui ouvrir la porte et le reçut dans ses bras, criant: "Mon fils!" pendant qu'il criait: "Ma mère!"

Mais le moment de la première ivresse passée, elle le regarda mieux, pâlit, et, reculant d'un pas:

"Non, dit-elle, vous n'êtes pas mon fils; vous êtes un imposteur! l'œil d'une créole, comme moi, ne s'y trompe pas, et vous avez du sang nègre dans les veines!"

"Le jeune homme s'indigna et donna alors un luxe inouï de détails sur son enfance, racontant des choses qui ne pouvaient être connues que de sa mère et de lui, parlant de son père comme s'il l'eût quitté la veille. Il ajouta qu'enlevé par des saltimbanques nègres, il avait été emmené par eux dans l'Amérique du Sud; qu'ils l'avaient gardé de force avec eux, jusqu'à l'âge de quinze ans, et qu'ensuite il était resté volontairement dans leur bande, parce qu'il était devenu amoureux de la fille d'un des leurs; qu'enfin, il avait rompu avec eux et avait habité quelque temps à Rio, où il avait cherché à faire fortune, voulant rentrer en France avec une position toute faite.

"Il dit tout cela; mais Mme de Marsenac le fit mettre à la porte. Il alla trouver alors plusieurs des parents du comte —notamment le baron de Lireille, le marquis de Salmes, le marquis de Carteries,—*et aucun d'eux n'hésita* à déclarer qu'il était bien le comte et l'héritier de Marsenac."

Malgré cela, dit l'*Evénement*, la mère continue à affirmer énergiquement que le jeune homme est un imposteur, et tous deux, la mère et lui, se défèrent réciproquement aux tribunaux. L'un réclame son nom et sa fortune; l'autre demande une condamnation contre celui qu'elle considère comme un usurpateur d'identité.

Les tribunaux apprécieront.

—Un triste et bien singulier événement s'est passé, vendredi matin, à Villejuif, 9, rue de Sceaux.

Le propriétaire d'une assez jolie villa, qui est sise là, se mariait. Un grand dîner avait été commandé pour le soir: tout était prêt, et l'on n'attendait plus que l'invitation du maître d'hôtel pour se mettre à table, quand tout à coup celui-ci se précipita tout effaré dans le salon, et, désignant du doigt la salle à manger: "Là......, râla-t-il, là!...... il y a un pendu!"

On se précipita vers la pièce indiquée, et là, accroché à une fenêtre, on aperçut pendu, sans mouvement et tout raide, le garçon d'honneur.

Le pauvre diable—un jeune homme de neuf ans, nommé Gaston Delépine—avait placé dans son verre un morceau de papier, sur lequel il avait écrit ceci:

"Je me suis suicidé parce que j'aime trop ma cousine, et que je ne puis supporter de la voir à un autre."

Sa cousine, c'était la mariée.

—Il est sérieusement question de couvrir le palais de la prochaine Exposition universelle avec des tuiles en verre vert bouteille qui, outre l'avantage de donner un jour très doux à la vue, auront celui de décomposer la lumière solaire et de n'en laisser pénétrer les rayons dans le palais qu'à l'état diffus.

LES EMPLÂTRES POREUX DE CAPCINE DE BENSON. ENTENDEZ CE QUE LE PEUPLE DIT—"C'est le meilleur, le plus sûr remède, c'est aussi le moins coûteux qu'on puisse offrir à un peuple intelligent."—"C'est un article de grand mérite qu'on trouvera bientôt dans toutes les maisons."—"Ils sont tout ce que le préparateur dit qu'ils sont."—"Leur mérite est incontestable."—"Le meilleur remède connu pour toutes les difficultés extérieures ou les désordres locaux."—"Ils agissent vigoureusement, soulagent tout de suite et guérissent promptement."—"Ils sont tenus en haute estime."—"On les préfère à tous les autres."—"Ils guérissent quand d'autres emplâtres poreux ne font que soulager." Quand vous souffrirez, essayez-les, et vous ne serez pas désappointé. Prix 25 cents.

GUERLAIN.
PARFUMEUR.
Paris 15 rue de la Paix. Paris.

LES VOTES ÉLECTORAUX POUR LA PRÉSIDENCE.

Voici la liste des votes électoraux auxquels ont droit les Etats dans l'élection présidentielle de 1876.

Nombre des électeurs Etats		Nombre des électeurs Etats	
Alabama	10	Minnesota	5
Arkansas	6	Mississippi	8
Californie	6	Missouri	15
Caroline du Nord	10	Nebraska	3
Caroline du Sud	7	Nevada	3
Colorado	3	New Hampshire	5
Connecticut	6	New Jersey	9
Delaware	3	New York	35
Floride	4	Ohio	22
Georgie	11	Oregon	3
Illinois	21	Pennsylvanie	29
Indiana	15	Rhode Island	4
Iowa	11	Tennessee	12
Kansas	5	Texas	8
Kentucky	12	Vermont	5
Louisiane	8	Virginie	11
Maine	7	West-Virginie	5
Maryland	8	Wisconsin	10
Massachusetts	13		
Michigan	11	Total	369

LES VOTES PRÉSIDENTIELS DEPUIS 1789.

Année	Candidats.	Vote Populaire	Vote Electoral, Unanime.
1789	George Washington		[illegible]
1792	John Adams		[illegible]
	Thomas Jefferson		[illegible]
1796	Thomas Jefferson		[illegible]
	Aaron Burr		[illegible]
	John Adams		[illegible]
1804	Thomas Jefferson		[illegible]
	C. C. Pinckney		[illegible]
1808	[illegible]		[illegible]
	C. C. Pinckney		[illegible]
1812	James Madison		[illegible]
	DeWitt Clinton		[illegible]
1816	James Monroe		[illegible]
	Rufus King		34
1820	James Monroe		Un seul vote en opposition
1824	John Q. Adams	[illegible]	[illegible]
	Andrew Jackson	[illegible]	[illegible]
	W. H. Crawford	[illegible]	[illegible]
	Henry Clay	[illegible]	[illegible]
1828	Andrew Jackson	[illegible]	[illegible]
	John Q. Adams	[illegible]	[illegible]
1832	Andrew Jackson	[illegible]	[illegible]
	Henry Clay	[illegible]	[illegible]
	John Floyd		11
	William Wirt		7
1836	Martin Van Buren	761,549	170
	Wm. H. Harrison	[illegible]	[illegible]
1840	Wm. H. Harrison	1,275,011	[illegible]
	Martin Van Buren	1,135,761	[illegible]
1844	James K. Polk	1,337,243	170
	Henry Clay	1,299,068	105
1848	Zachary Taylor	1,360,099	[illegible]
	Lewis Cass	1,220,544	127
	Martin Van Buren	291,263	
1852	Franklin Pierce	1,601,474	[illegible]
	Winfield Scott	1,386,578	[illegible]
1856	James Buchanan	[illegible]	[illegible]
	John C. Fremont	1,341,264	[illegible]
1860	Abraham Lincoln	[illegible]	[illegible]
	J. C. Breckenridge	[illegible]	[illegible]
1864	Abraham Lincoln	[illegible]	[illegible]
	G. B. McClellan	[illegible]	[illegible]
1868	U. S. Grant	[illegible]	[illegible]
	H. Seymour	[illegible]	[illegible]
1872	U. S. Grant	[illegible]	[illegible]
	Greeley	[illegible]	[illegible]

INSTITUTIONS.

INSTITUTION D'AQUIN.

CETTE Institution, dirigée par Mademoiselle H. FITZGERALD, et occupant de spacieux édifices dans le quartier le plus sain de la ville, reçoit des élèves internes et externes, qui peuvent l'initier, dans son enceinte, à toutes les branches d'une instruction solide, sous des maîtres dont chacun s'occupe de sa spécialité d'enseignement.

Le plan des études embrasse toutes les branches, depuis l'enseignement primaire jusqu'aux plus hautes classes: l'Anglais, le Français, l'Espagnol, l'Allemand, les Mathématiques, la Rhétorique, la Littérature, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire Naturelle, la Physique, etc.

Le Piano, le Chant et le Solfège sont confiés à des professeurs de mérite.

Pour les conditions s'adresser à l'institution, 232 rue Bayou, près Claiborne. 2 sept—6 m.

Jefferson Academy,
42 de la rue Bourbon, Nlle-Orléans, sous la direction de
G. J. LORD.

LA session de 1876-77 de cette institution commencera le LUNDI, 4 septembre, date à laquelle les élèves rentreront en classe.

Les familles qui désirent envoyer leurs enfants au Jefferson Academy sont priées de le faire sans retard. 22 août—3m.

Ecole Peabody.—Ecole primaire et de Grammaire.—Cette école modèle où les jeunes garçons et les jeunes filles de 6 à 12 ans, respectivement, reçoivent une instruction méthodique sous la direction de professeurs expérimentés sera réouverte dans les salles du Peabody Normal seminary, No 247 de la rue St-Charles, au premier, le LUNDI, 11 septembre, à 9 heures du matin. Les familles et les tuteurs sont priés de s'adresser aux professeurs.

ROBT. M. LUSHER,
Agent du Peabody Education Fund pour la Louisiane.
30 août—6m

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme Matthey.
No. 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

La réouverture des classes aura lieu VENDREDI, 1er septembre 1876. La directrice compte sur l'exactitude des élèves.

Le 1er octobre, il sera ouvert à l'Institut un cours théorique et pratique de langue espagnole, auquel pourront assister, au prix payé par les élèves, les jeunes dames et les demoiselles qui le désireront. 29août—3m

DOLBEAR
263 rue du Canal, 263 rue du Canal,
COLLEGE COMMERCIAL.

OUVERT tous les jours et tous les soirs de 9 heures du matin à 9 heures du soir, durant toute l'année. Les nouveaux élèves commencent n'importe quand dans une branche quelconque.—Classes de tenue de livres, d'écriture, d'arithmétique, le jour et dans la soirée, pour les dames et les demoiselles.

LEVI DOLBEAR, Président.
11 juillet—1 an—DMJ.

Institution de Mlle Defrance,
Pensionnat de Demoiselles
Dirigé
PAR MLLE SUZANNE LARRIEU.
Vincennes, 18 rue Montreuil, près Paris, France.

CET établissement fondé depuis 40 ans offre toutes les garanties pour l'éducation des jeunes personnes. Des cours y sont faits par des professeurs de Paris, sous le rapport de l'instruction, l'Institution a les mêmes avantages que si elle était située dans Paris, tandisque sous le rapport de l'hygiène, elle est placée dans des conditions exceptionnelles, étant près du bois de Vincennes et entourée d'un air pur et salubre. Pour informations et références s'adresser au bureau de l'Abeille. 5 avril

St-Bernard Coal Co.,
—DE—
EARLINGTON, KY.
W. S. CAMPBELL
AGENT A LA NLLE-ORLEANS.
—BUREAUX:—
No 22 de la rue Carondelet.

Charbon! Charbon! Charbon!
VENTE EN GROS ET EN DETAIL.

Les planteurs, les steamers, les bateaux à vapeur et les familles sont approvisionnés aux plus bas prix du marché.

L'approvisionnement des propriétaires de machines à vapeur, dans les limites de la ville, est l'objet d'une attention spéciale.

Le charbon sera livré en ville, aux prix suivants, jusqu'à nouvel ordre:

Aux familles.................... 45 cents le baril.
Aux marchands (plus de 100 barils)........ 40 .. ..
Aux propriétaires de machines à vapeur........ 40 .. ..

—DEPOTS—

Memphis, Tenn., Embouchure du White River, Tunica Landing, Nlle-Orléans.
7sept—mar jeu sam—jus 31 déc

LEON MEDAL
CONFISEUR,
No 83 rue de la Vieille-Levée, Nlle-Orléans
CANDIS, CONFISERIES ET PATISSERIES
CHOCOLATS, FRUITS CONFITS, SIROPS, GELÉES, DRAGÉES, BONBONS ASSORTIS.

Grand assortiment de BOITES A SURPRISE en tous genres.

AGENCE DE FEUX D'ARTIFICE.

Tous les ordres de la ville et de la campagne, pour pièces de confiserie et de patisserie, seront exécutés sans retard avec le plus grand soin.
27 août—6m

Changement de domicile.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a transféré son magasin de grocerie en gros du No 127 de la rue Decatur au No 22 de la même rue. Il profite de cette occasion pour remercier sa clientèle du bienveillant patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour, et espère qu'elle voudra bien le lui continuer. Il continuera comme par le passé à s'occuper des affaires de commission.

1er oct—1m JOSEPH DAVID.

E. A. PEYROUX
NOTAIRE PUBLIC.
30 Passage de la Bourse,
Entre les rues Conti et Bienville,
NOUVELLE-ORLEANS.

Les plus grands soins apportés aux examens de titres et aux [illegible]

L. GIROT,
11..................rue du Camp..................11
Tailleur Fashionnable.

REÇOIT par chaque steamer des nouveautés d'Europe qu'il vend à bas prix pour du comptant.

Adressez-vous à lui pour vous en convaincre.
4 nov—6 m.

Une nécessité.

AFIN de faire de la place pour notre stock de tapis et tentures, nous avons réduit [illegible] [illegible] stock de [illegible]

Attendez-vous à des bons marchés.

Aux Nos 17 et 19 de la rue du Camp.
ELKAN, PIFFET & LARA.

Abat-jour en fil de fer.

Cadres de portraits et articles de ce genre, faits promptement et à bas prix.

Aux Nos 17 et 19 de la rue du Camp.
ELKAN, PIFFET & LARA.

Grande réduction.

Nous vendrons, durant trente jours, des [illegible] [illegible] [illegible]

ELKAN, PIFFET & LARA.
Aux Nos 17 et 19 de la rue du Camp.
1 sept—6 m—M.J.D.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE DE [illegible]

[illegible] de la [illegible] [illegible], Dimanche, 29 octobre 1876.

[illegible]

DIMANCHE, 29 octobre—Première représentation, à la Nlle-Orléans, au Nord, au Lake et Long Branch [illegible]

A [illegible] Saratoga! [illegible]

La bienvenue à nos amis!

Grand Bal Paré et Masqué
DES POMPIERS
DONNÉ PAR LE
Vigilant Steam Fire Co. No 3,
—A—
ODD FELLOWS HALL
LE SAMEDI, 11 NOVEMBRE 1876.

Comité d'arrangements:
H. LUSCH, Chairman, A. FREITAG,
E. SCHIEBERT, O. ADAMS.

Comité d'invitation:
N. J. D. HOWARD, chairman,
J. RILEY, W. THERIN,
J. KIEFER, H. [illegible]
J. JOACQUIM, A. DUVIC,
E. LAFONTAINE.

La buvette, le vestiaire et le [illegible] seront vendus au C. [illegible] Passage de la Bourse, le premier dimanche de novembre, à midi.

H. LUSCH, Chairman.
8 oct—8,15,22,29—5 nov au 11

Jardin de Wenger
11 et 13, RUE BOURBON 11 et 13
H. WENGER, propriétaire.

C'EST la plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleures [illegible] et américaines; TROIS BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. Le meilleure bière de [illegible] Restaurant de première classe à toute heure.

Le célèbre BIERE MILWAUKEE (LAGER BIER) à cinq sous le verre.

[illegible] de 11 heures du matin à minuit.

PHARMACIE FRANÇAISE,
A. CARROUCHÉ,
(Successeur de M. F. F. DUCONGÉ.)

PRÉVIENT sa clientèle et ses amis en général qu'il vient de recevoir par les derniers steamers un assortiment complet de Préparations pharmaceutiques françaises, de produits chimiques et de Plantes et fleurs fraîches les plus en demande, qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Tout article venant de chez lui est garanti comme sortant du laboratoire du propriétaire.

26juil—3m

LAURENT LACASSAGNE.
Marchand - Commissionnaire et
Importateur de Vins et Liqueurs.
88..........RUE DECATUR..........88

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognacs P. Denis, Gabriel Godard & Cie de Cognac, et de l'incomparable [illegible]

THE NEW ORLEANS SANITARY EXCAVATING COMPANY.

(Incorporée par une loi de la Législature et ayant le privilége exclusif de vider les fosses, lieux d'aisances, &c.)

Cette Compagnie exécute le travail avec promptitude.

LES AVANTAGES DE
L'APPAREIL INODORE

dont elle se sert consistent en ce que le travail peut se faire à toute heure du jour ou de la nuit et en ce que les dépôts sont entièrement enlevés en ce qu'une fosse ordinaire est vidée en dix ou quinze minutes, ce en ce que le tout se fait à

BAS PRIX.

On reçoit les ordres aux bureaux de la Compagnie, No 153 de la rue de la Commune et à la boîte No 913 du bureau de poste. 5 sept—6m

Planteurs sucriers, attention!
Bisulfite de Chaux, de Bonnabel.

CE bisulfite, que la majorité des planteurs sucriers emploient constamment depuis vingt-cinq ans, est toujours reconnu par tous ceux qui font, achètent, vendent ou consomment du sucre comme le seul agent qui purifie, clarifie et complètement, le jus de la canne, sans détruire aucune matière saccharine cristallisable [illegible] que. Du sucre délicieusement et une [illegible] tion de mélasse sont les deux résultats du Procédé direct de toute espèce d'acides pour le jus de la canne.

H. BONNABEL.

Au No 27 North Peters Street, entre les rues Douane et Bienville. [illegible]

AUGUSTE'S
Commercial Restaurant,
107..........Rue de la Douane..........107

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
5oct76—1an

L'Union Française.

LE Conseil de Direction croit devoir rappeler à MM. les planteurs, chefs d'ateliers ou d'établissements, que les demandes de travailleurs, ouvriers ou employés français sont toujours l'objet de la plus grande sollicitude.

Le Conseil appelle également l'attention des français nouvellement arrivés ou autres que le Centre d'Anglais Gratuit fonctionne toujours régulièrement le Lundi, Mercredi et Vendredi de chaque semaine à 7 1/2 heures du soir, au siége de la Société.

EDGAR LARUE, Président.

MM. les membres de la Société l'Union Française, qui sont désireux de se rendre compte de la gestion de la Société et des services qu'elle rend journellement à nos compatriotes, sont respectueusement invités à passer quand cela leur sera agréable, au Bureau, où tous les renseignements leur seront donnés.
11 juin 76—1an

REMEDE INFAILLIBLE
—CONTRE LA—
DYSSENTERIE.

LE remède de Mme Willes qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves; vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLES DYSSENTERY REMEDY."

On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 125 et dans les principales pharmacies de la ville.

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 53......RUE VIEILLE-LEVÉE......No. 5
(Encoignure Bienville.)

Manufacturier à vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.

1852 [illegible] Nouvelle-Orléans.

ANT. CARRIERE, G. CARRIERE,
E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE.

A. Carrière & Sons.
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.
[illegible] 75—1an

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.
GROS ET DETAIL.

P. PAVIA,
FABRICANT [illegible]

[illegible]

Somnambule.

[illegible]

Avis aux Contribuables.

[illegible]

HUILE D'ASSURANCE!

LA MEILLEURE
HUILE DE SURETÉ
à l'usage des familles,

Instamment recommandée par les compagnies d'assurance, les bureaux de santé, les premières autorités scientifiques et tous ceux qui en connaissent les

EXCELLENTES QUALITÉS,
LA PARFAITE
SURETÉ QU'ELLE OFFRE

CETTE huile d'éclairage est offerte au peuple du Sud comme la meilleure et la plus sûre qui provienne du pétrol.

Elle réunit les trois qualités essentielles de LA SURETÉ, DU BRILLANT ET DE L'ECONOMIE.

On peut s'en servir, avec une sûreté absolue, pour n'importe quelle lampe d'huile minérale ou d'huile de charbon, sans changement de bec.

L'attention de toutes les personnes intéressées à l'éclairage est grand besoin de la civilisation.

Une bonne lumière artificielle,

est appelée sur les certificats suivants au sujet de l'excellence et de la sûreté de cette

BELLE HUILE D'ECLAIRAGE.

Certificat du comité du Bureau des Assureurs de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 13 mai 1876.

Nous, soussignés, membres du comité des incendies du Bureau des Assureurs de la Nlle-Orléans, ayant lu les certificats de chimistes et d'experts et assisté aux expériences faites par la Puroline and Portable Gas Light Company, invitons les compagnies d'assurance à recommander l'huile de sûreté pour l'éclairage.

Nous croyons qu'en l'employant généralement au lieu de l'huile de charbon ou huile Kerosène, on préviendrait les explosions et les incendies causés par les lampes, que l'existence et la propriété courraient moins de dangers.

P. FOURCHY,
M. MUSSON,
H. J. PEYCHAUD,
JOHN HENDERSON,
P. A. BARKER.

Certificats de compagnies et d'agences de compagnies d'assurance.

Nlle-Orléans, Lne, 3 mai 1876.

Les soussignés, officiers de compagnies d'assurances, sont persuadés, d'après les certificats de chimistes et d'experts, que l'huile d'assurance que vend la Puroline and Portable Gas Light Company est parfaitement sûre pour l'éclairage.

Si l'on pouvait généralement la substituer aux qualités inférieures de l'huile Kerosène ou de l'huile de charbon, nous sommes d'opinion qu'elle diminuerait de beaucoup le nombre des incendies causés par les explosions de lampes, et, conséquemment, les risques d'assurance.

Nous ne voyons pas d'objections à l'assurance des maisons où cette huile est employée pour l'éclairage.

I. N. MARKS, Prés. Firemen's Ins. Co.
MARSHALL J. SMITH & Co., Agents.
W. E. FITZGERALD, Agent.
AND. FOSTER ELLIOT, Rest. Sec. Liverpool and London and Globe Insurance Co.
E. B. MUSGROVE, Agent London and Lancashire Fire Ins. Co.
P. B. FELL, Agent Imperial and Northern Insurance Co.
E. AUCH, Président Lafayette Insurance Co.

Bureau des Assureurs,
THOS A. ADAMS, Président.
J. TUYES, Vice-Président.
GEORGE MATHERS, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 18 mai 1876.

A Mr. Wm. E. Jervey, surintendant de la Puroline and Portable Gas Light Co.:

Cher monsieur,—Nous, soussignés, officiers de compagnies d'assurance, avons été informés des efforts que fait votre compagnie pour remplacer, par une huile d'éclairage sûre, les qualités inférieures d'huile kerosène et d'huile de charbon, dont on se sert actuellement.

On a signalé à notre attention la supériorité de "l'huile d'assurance," et les expériences qui ont eu lieu en présence du comité des incendies du Bureau des assureurs, jointes au témoignage des hommes de science qui l'ont analysée et essayée, nous font espérer que vos efforts, qui ont pour but de donner aux consommateurs une huile que les chimistes et les experts déclarent "parfaitement sûre et à l'usage des familles" seront couronnés du succès qu'ils méritent. Nous croyons que "l'huile d'assurance," si elle était généralement employée, réduirait de beaucoup le nombre des explosions et des incendies causés par les lampes, diminuerait les dangers auxquels l'existence et la propriété sont exposés.

P. FOURCHY, Prés. Merchants' Mutual Insurance Co.
ML. MUSSON, Prés. New Orleans Insurance Association.
HY. PEYCHAUD, Prés. Hope Ins. Co.
F. RICKERT, V. Prés. Teutonia Ins. Co.
JOHN HENDERSON, Prés. Hibernia Ins. Co.
JAMES I. DAY, Prés. Sun Mutual Ins. Co.
THOS A. ADAMS, Prés. Crescent Mutual Insurance Co.
ED. A. PALFREY, Prés. Factors' and Traders' Insurance Co.
LLOYD R. COLEMAN, Prés. Mechanics' and Traders' Ins. Co.
WEISHANS & WOODS, Insurance Agents.
J. E. OGLESBY, Prés. Commercial Ins. Co.
J. E. WOODS, Prés. Home Ins. Co.
A. GRANGER, Sec. People's Ins. Co.
P. A. BARKER, Insurance Agent.
J. TUYES, Prés. New Orleans Ins. Co.
A. CHIAPELLA, Prés. Union Ins. Co.
S. A. MORITZ, Agent London Assurance Corporation.

Toutes les expériences complètes auxquelles l'huile d'assurance a été soumise par les propriétaires, les officiers de compagnies d'assurance, les médecins, les chimistes, les marchands et les consommateurs, ont été suivant de preuves additionnelles de sa supériorité et de ses titres à la confiance du public.

Les pères et les mères qui désirent que leurs enfants et leurs demeures soient à l'abri du danger devront employer l'huile d'assurance.

Qui est recommandée, d'une manière spéciale, par tous ceux qui s'en sont servis, à cause de la lumière douce, brillante et égale, qu'elle donne. L'effet bienfaisant qu'elle a sur les yeux, affirmé par un nombre de dames et de demoiselles qui ne pouvaient ni travailler ni étudier à la lumière vacillante du gaz de charbon, à même de coudre, de lire et d'écrire.

Le prix en a été réduit de façon à la mettre à la portée de toutes les bourses et d'en faire une source de véritable économie.

Distillée et raffinée pour la Puroline and Portable Gas Light Company.

Aux Nos [illegible]

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE ET SOCIÉTÉ DE LA VALLÉE DU MISSISSIPPI — [illegible] AMÉRICAINE.

[illegible]

Hon. JEFFERSON DAVIS, Président.
CYRUS BUSSEY, Premier Vice-Président.
W. C. BLACK, Second Vice-Président.
[illegible] KENNEDY, Trésorier.
C. E. FENNER, Avocat.
WALKER V. [illegible], Secrétaire.

PALAIS DES MEUBLES
—DE—
HUBBARD,
Au coin des rues
Remparts et Perdido.

Le plus ancien, le plus grand, le plus beau des magasins du Sud, celui où se font les meilleurs marchés.

On y reçoit journellement, par bateaux à vapeur, steamers, chemins de fer et navires à voiles, des meubles de choix, des derniers genres.

L'attention spéciale des acheteurs est appelée sur le mobilier de chambre à coucher du Centenaire—le Centennial Bedroom Suit—le plus beau qui ait jamais été offert à la Nouvelle-Orléans.

Venez le voir!

Nous remercions nos amis, clients et le public du généreux patronage dont ils nous ont honoré jusqu'ici; nous ferons en sorte de continuer à le mériter en leur offrant ce qu'il y a de mieux.

Jos. B. HUBBARD,
Fabricant et marchand de toute espèce de

MEUBLES,
TAPISSERIE,
MATELAS A RESSORTS,
MATELAS,
PLUMES D'OIES VIVANTS,
&c., &c., &c.

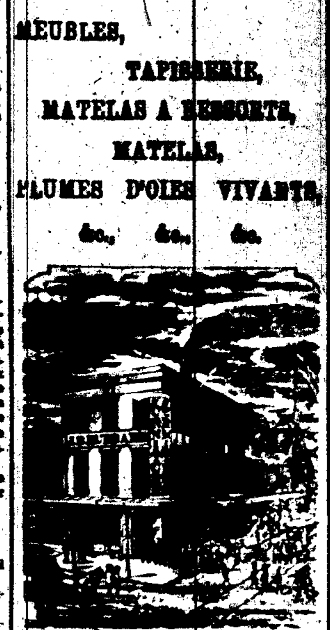

MAISON ÉTABLIE
—EN—
1840.

MEUBLES DE SALON (faits par la main)—grande variétés genres et de couvertures;
MEUBLES DE CHAMBRE A COUCHER,
"NE PLUS ULTRA,"
en noyer, bois de rose, acajou, chênes et imitation—pour tous les goûts et pour toutes les bourses;
MEUBLES DE SALLE A MANGER,
toute espèce;
Meubles de Bibliothèques et de Bureaux;
Meubles de Vestibules.
Armoires à une et deux glaces.
Glaces françaises et allemandes,
Cadres en noyer ou dorés,
Objets de fantaisie,
Tables de jeu,
Toilettes,
Secrétaires,

Pupitres de salon pour dames,
Tables de centre et de Bibliothèques,
Bois de lits,
Lavabos,
Chaises,
Berceuses,
Sofas,
Ottomanes,
Bibliothèques,
&c., &c.

Un grand assortiment de meubles à bon marché, pour le commerce de la ville et celui de la campagne. Les marchands et planteurs trouveront, en gros, tout au dehors [illegible] à l'acheteur [illegible]

JOS. B. HUBBARD
Nos 122, de la rue des Remparts, [illegible] Perdido.
[illegible] Nos 94, 96, 98, 100, [illegible] de la rue Perdido.
[illegible] sept—6m

Salle du Comité Central de l'Etat, [illegible]

[illegible]

ENREGISTREMENT.

[illegible]

Salle du Comité d'arrangements d'Assistance [illegible]

[illegible]

Bureau Centrale du Registration et Election.

[illegible]

ASSURANCES.

Mechanics and Traders' Insurance Company.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

[illegible]

PAR B. E. MORPHY & SON

[illegible]

PAR G. VALENTIN.

[illegible]

Avis.

[illegible]

PEYROUZE & BOIS.

[illegible]

J. A. LACROIX,

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR MASON, ELLISON & CO.

QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU.

[illegible]

PAR MASON, ELLISON & Co.

[illegible]

PAR S. GUINAULT.

[illegible]

CONSULAT DE FRANCE
A LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

Germania Insurance Company,
Bureau No 124 de la rue de la Commune.
NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

LOUISIANA EQUITABLE
LIFE
Insurance Company,
Coin Carondelet et Gravier.

[illegible]

SAMUEL MANNING TODD, Président,
[illegible] W. OGDEN, Vice-Président.
ANDREW PATTON, 2e Vice-Président.

[illegible]

HOME
INSURANCE COMPANY
Compagnie établie en 1856,
RÉORGANISÉE,
[illegible]
1876.
Capital - - - - - $400,000.

[illegible]

L'Abeille de [illegible]
MERCREDI M[illegible]
FEUI[illegible]
TROISIE[illegible]

[illegible]